

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 95 (1959)

Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTREUX 27 JUIN 1959

396

XCV^e ANNÉE — N° 25

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- · SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



En souscription jusqu'au 30 septembre 1959 *une histoire nationale vraiment populaire*

Deux forts volumes au format rogné 18 × 25 cm reliés pleine toile avec mosaïque gaufrée, livrés sous jaquette illustrée en couleurs.
874 pages au total, comprenant plus de 500 illustrations dont 24 grands hors-texte franc-bord en couleurs et plus d'une cinquantaine en noir.
Le tout dans une mise en pages moderne, vivante et suggestive.

TOME I Parution octobre 1959

DE LA PRÉHISTOIRE A LA CHUTE
DE L'ANCIENNE CONFÉDÉRATION

Première partie : *La Suisse avant la fondation de la Confédération*

I. L'homme est plus ancien que son histoire. II. L'Helvétie et l'Empire romain. III. Les grandes migrations, l'époque franque, Charlemagne. IV. Le Saint-Empire romain germanique.

Deuxième partie : *L'ancienne Confédération*

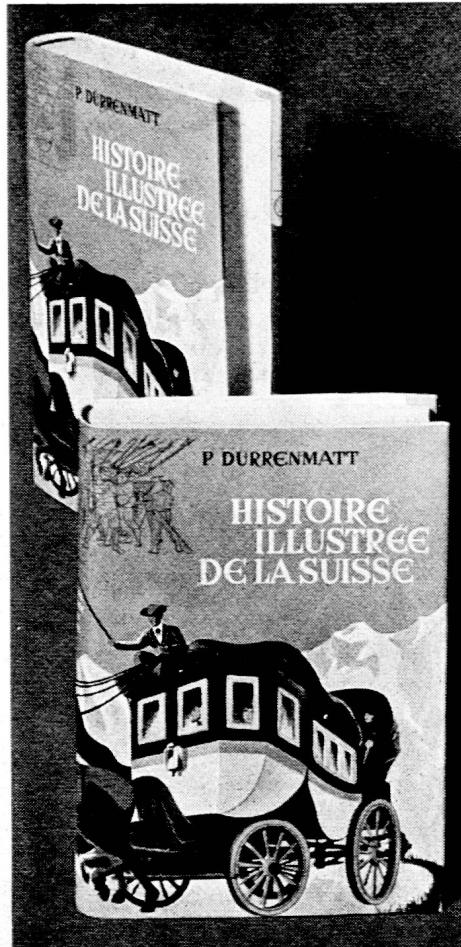
I. Les Confédérés. II. De la conquête des libertés à la politique d'expansion. III. La Suisse, grande puissance. IV. Les luttes confessionnelles. V. Recherche d'un équilibre. VI. La fin de l'ancienne Confédération.

TOME II Parution septembre 1960

LA SUISSE MODERNE

I. Effondrement et restauration. II. La fondation de l'Etat fédératif. III. Le siècle du libéralisme. IV. La Suisse à l'époque de la première guerre mondiale. V. Les années de crise économique et de tension internationale. VI. La deuxième guerre mondiale et ses conséquences.

Chez tous les libraires



texte de

P. DÜRRENMATT
rédacteur en chef des
Basler Nachrichten

adaptation française
de

ALDO DAMI

PAYOT LAUSANNE

Nous vivons une de ces époques de bouleversements où les problèmes fondamentaux de la vie politique et sociale préoccupent le grand public. L'histoire cesse alors de paraître un simple répertoire d'anecdotes héroïques ou pittoresques, ou une indigeste suite de faits et de dates. La connaissance du passé redevenit un moyen de comprendre le présent et, en éclairant le sens de l'évolution en cours, d'affronter l'avenir.

C'est bien ainsi que l'entend P. Dürrenmatt présentant, aux hommes de notre temps, l'histoire de la Suisse. Il s'appuie, cela va sans dire, sur les acquisitions de la science historique moderne ; mais, loin de prétendre faire lui-même œuvre savante, il s'emploie à retracer pour chacun les grandes lignes de l'histoire nationale, des temps les plus reculés jusqu'à l'actualité immédiate. Les pérégrinations dont le lecteur non spécialiste n'avait qu'une connaissance fragmentaire prennent place grâce à lui dans un tableau d'ensemble riche de vie, de couleur, de signification. Un enchaînement convaincant s'établit entre les diverses phases de l'histoire suisse, tandis que leur relation avec les événements européens et mondiaux est mise en lumière. L'exposé et les images qui l'accompagnent ne se bornent d'ailleurs pas à l'histoire pure, mais s'attachent aux manières de penser et de vivre, aux œuvres artistiques et artisanales, aux mouvements d'idées, bref, à tous les faits de civilisation sans lesquels nous ne saurions avoir une vision cohérente et authentique de notre passé.

Un tel ouvrage exigeait une illustration de qualité. Choisis avec beaucoup de soin, reproduits à grand format, mis en valeur par une présentation originale, les documents très abondants, en partie inédits, contribuent non seulement à l'attrait de ces deux volumes, mais à la compréhension même de ce qu'a été la Suisse.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à envoyer à la Librairie Payot Lausanne 1, rue de Bourg

Je commande exemplaire de

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Lieu : Date :

Signature :

PETER DÜRRENMATT
HISTOIRE ILLUSTRÉE
DE LA SUISSE
en 2 volumes — Payot Lausanne

au prix de souscription de...
à verser à votre CCP. II. 391

Fr. 35.— avant le 30 septembre 1959
Fr. 35.— avant le 31 août 1960

dès parution de l'œuvre complète,
ce prix passera à Fr. 85.— les 2 vol.

Fr. 70.- les deux volumes

Partie corporative**Vacances**

On se croit à Pâques encore et la Trinité montre son nez... Pendant les vacances, notre journal paraîtra le 11 juillet : Numéro entièrement consacré au stage de Chexbres ; le 25 juillet : Bulletin ; le 8 août : Educateur. le 22 août : Educateur ; Dès le 5 septembre reprendra la publication hebdomadaire.

Et bonnes vacances !

G. W.

SPR - Comité central

Le samedi 20 juin, le comité central SPR a tenu séance à Macolin sur Biel, sous la présidence d'A. Perrot.

Le principal objet à l'ordre du jour était la préparation de la séance que le Département fédéral a convoquée à Berne, pour le 26 juin, et qui doit examiner la création d'un **Centre national d'Informations pédagogiques**. Vingt-huit associations ont été invitées à envoyer des délégués et il va sans dire que les vœux de toutes ces organisations sont très différents aussi bien en ce qui concerne le but de ce nouvel office que pour la façon dont il est dirigé et contrôlé.

A. Perrot présente à ce sujet un rapport très complet qui montre que depuis de nombreuses années, la création d'un centre d'information pédagogique a été étudiée par la SPR de façon très approfondie ; déjà, en janvier 1956, G. Delay, ancien président de la SPR, la proposait à la Commission nationale de l'Unesco, et jusqu'au congrès de Genève, qui adopta une thèse en faveur de cette innovation, le comité de la SPR n'a cessé de suivre avec attention les projets présentés.

Actuellement, l'idée a fait son chemin et il semble bien qu'aujourd'hui, l'unanimité sera faite pour approuver l'entrée en matière. Dans la deuxième partie de son rapport, A. Perrot examine les buts qu'il convient d'assigner à ce centre, et l'ordre d'urgence qu'il faut fixer entre eux. Cela fait, il faut se garder de trop restreindre les activités du nouvel organisme qui pourra rendre de très grands services à tout le corps enseignant suisse. Mais il faudra veiller à ce que son autonomie soit complète et qu'il ne devienne pas la chasse gardée de quelques personnalités ou d'un groupe linguistique, ou d'une organisation existante ; il ne doit pas non plus devenir un des bureaux fédéraux à ajouter à la longue liste de ceux-ci.

Pour animer le travail du centre d'information, il conviendrait de prévoir une commission assez étendue et un directeur capable de répondre aux nombreuses exigences de la fonction.

Quant au financement, c'est à la Confédération et aux cantons d'en assumer la responsabilité.

Au moment où paraîtront ces lignes, bon nombre de réponses auront été données aux nombreuses questions que nous avons étudiées.

Un certain nombre de collègues ont accepté d'étudier la possibilité pour la SPR d'organiser en 1960 des journées pédagogiques internationales à Crêt-Bérard. Elles se substitueront pour une année aux journées pédagogiques de Trogen.

Le comité SPR a décidé d'apporter une modeste aide financière à la réalisation du film que la SPN a l'intention de lancer à l'occasion de son centenaire.

En examinant la situation financière de l'**« Educateur »**, le comité a constaté que le produit de la publicité a légèrement diminué au cours de 1958. Un effort devra être fait dans tous nos cantons pour que cette défaillance soit surmontée. Tout le problème financier sera d'ailleurs remis à l'étude prochainement.

A. Perrot rappelle l'importance des rapports et des conclusions présentées à la commission d'experts du corps enseignant, qui a siégé à Genève en 1958, à l'Organisation internationale du Travail. Sans doute, des articles ont paru dans notre Bulletin, mais il faudra revenir sur ces textes qui établissent avec fermeté bon nombre de principes qui nous sont chers. G. W.

L'évaluation professionnelle des enseignants**L'exemple japonais**

Le Japon est un pays qui n'a certes pas fini d'étonner les Européens. Chacun a dans l'esprit l'extraordinaire révolution qui, il y a quelque quatre-vingt-dix ans, transforma de fond en comble la vie japonaise et aboutit très vite à faire de cet Etat féodal une puissance moderne, aussi bien sur le plan industriel et commercial que militaire.

La défaite totale de 1945, à la suite des explosions de bombes atomiques sur Hiroshima, a produit une

SOMMAIRE

Partie corporative: Vacances. — SPR - Comité central. — L'évaluation professionnelle des enseignants. — Vaud : Si vous passez par le Jorat... — † Mme G. Chevallaz. — Projets de vacances. Aide-toi... — Vente. — Théâtre au village. — Neuchâtel : Assemblée extraordinaire des délégués. — Bienvenue. — Erratum. — Réforme des études. — En marge de la réforme. — Jura bernois : Les crayons à bille seront-ils introduits dans les classes du Jura ? Divers : Colonie de vacances. — Aide familiale. — Echange d'appartements. — Concours OFEL.

Partie pédagogique: Jacques Blanc : Pour un plan d'études de sciences adapté à la classe à degrés multiples. — Rencontre d'été du « GROMA ».

DOCUMENTATION SCOLAIRE

●
Planches en couleurs
33,5 × 24,5 cm.

●
40 SUJETS
A DISPOSITION

BON**pour 1 planche « SCOLBA-DOC » et
1 liste-catalogue gratuites**

Nom Prénom

Domicile Rue et No

A découper et adresser sous enveloppe ouverte (affranchissement 5 ct.) à SCOLBA, Centrale de matériel scolaire, Bassescourt.

transformation complète des mœurs japonaises, mais l'occupation et les bons conseils des Américains ont-ils pu, en une quinzaine d'années, enracer bien profondément dans l'âme des Nippons les idées politiques et sociales de l'Occident ? Tout est possible, mais, actuellement et chez nous, nous manquons de renseignements objectifs et de première main sur l'évolution de ce peuple dynamique, condamné à la surpopulation sur une terre exiguë aux ressources très limitées.

En tout cas, nos collègues japonais, groupés dans leur principale association, la JTU (Union des Institateurs japonais) qui compte environ 300 000 membres, mènent depuis bien des années une lutte sans merci contre les tentatives gouvernementales d'enlever aux enseignants une partie de leurs droits civiques.

Depuis deux ans, cette lutte a pris un caractère particulièrement violent au sujet du « rating system », c'est-à-dire de l'évaluation professionnelle des enseignants.

De quoi s'agit-il ?

Le directeur d'école est chargé d'établir dans l'année une fiche sur chacun des enseignants qui travaille sous sa direction. (Le directeur lui-même est soumis à une évaluation émise par la commission scolaire locale). Cette fiche, établie par un seul personnage, détermine la situation et le traitement de l'enseignant pour toute l'année ; la commission préfectorale de l'Education qui examine ces fiches est en droit de procéder à un contrôle absolu sur le corps enseignant et décide des mutations et des sanctions.

Trois rubriques figurent sur la fiche d'évaluation professionnelle :

- 1) mérite professionnel (43 questions),
- 2) attitude et caractère (36 questions),
- 3) remarques générales (4 questions).

Le barème appliqué aboutit à une note générale qui prétend synthétiser la valeur globale de chaque enseignant ; la note A correspond à excellent, la note B, satisfaisant, la note C moyen, la note D, médiocre, la note E, inférieur.

Mais, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que la proportion des notes pour chaque école est fixée d'avance ; ainsi les notes A et B ne peuvent s'appliquer qu'au 30 % des « évalués », la note C au 40 % et les notes D et E au 30 %. Un excellent maître, pour répondre aux exigences statistiques du plan, peut se voir appliquer la note E, d'où baisse de son traitement et situation compromise.

Appliquée d'abord aux fonctionnaires de tous ordres, dès 1950, ce système laissa de côté le corps enseignant, mais en 1956, il fut introduit à titre d'essai dans une préfecture, et en 1957, il fut rendu obligatoire dans tout le pays.

La JTU adopte l'attitude officielle suivante en ce qui concerne le système d'évaluation :

1. L'évaluation est imposée aux enseignants par une autorité supérieure dont le but est de centraliser le système d'éducation au Japon, tant au niveau national que dans les préfectures. Cette méthode ne contribuera jamais à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement.
2. Toute évaluation nécessaire devrait être faite par les parents et les enseignants eux-mêmes. Chaque école devrait organiser une commission en vue de l'évaluation mutuelle, et l'on devrait donner conseils et assistance aux enseignants qui en ont besoin.

3. Le système actuel est irréalisable. Le principe et les modalités devraient en être basés sur des critères scientifiques et rationnels et les enseignants devraient bénéficier d'une période raisonnable de préparation avant d'être soumis à l'évaluation.
4. Si l'évaluation s'avère nécessaire, elle devrait être faite, non pas par ordre du Ministère et des Commissions préfectorales d'Education, mais par les Commissions locales d'éducation.
5. Il y a aujourd'hui au Japon des problèmes et exigences plus urgents en matière d'éducation. Par exemple, environ 140.000 classes ont plus de 50 élèves chacune. Un tiers des bâtiments scolaires ont un besoin urgent de réparations ; leur utilisation représente souvent un danger, cependant le gouvernement ignore pratiquement ces problèmes.
6. La politique générale du gouvernement en matière d'éducation semble dériver de motifs militaristes.

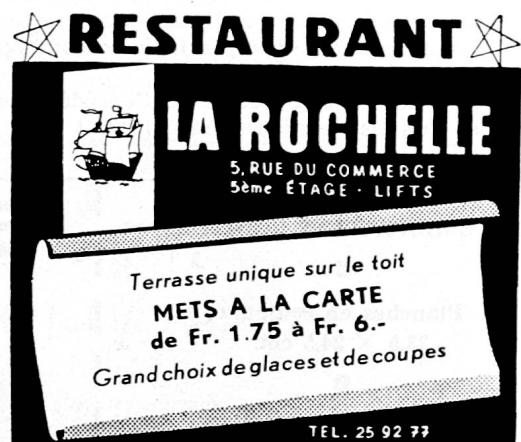
A ce stade la JTU ne compte guère empêcher l'application du système d'évaluation, mais ses membres ont l'intention de continuer à manifester leur opposition. Ils estiment qu'aussi longtemps qu'une forte opposition se fait sentir, la mise en vigueur du système par le Ministère Central de l'Education ne sera pas chose aisée et sera finalement abandonnée.

La JUT voit dans l'application et le maintien de ce système une tentative du gouvernement pour museler complètement le corps enseignant, en centralisant tout le système éducatif, en donnant aux autorités un pouvoir absolu sur chaque individu, en essayant de détruire l'association elle-même dont les dirigeants et les militants sont particulièrement visés.

La résistance des enseignants a été très vive ; à l'intérieur du pays, où ils travaillent beaucoup plus que chez nous en collaboration avec les associations de parents et les sociétés d'utilité publique. Ils ont aussi fait appel à la solidarité internationale des enseignants, par l'intermédiaire de la Confédération mondiale des Organisations de la Profession enseignante. Celle-ci, consciente de l'importance du problème, a envoyé sur place son secrétaire adjoint, M. Welty, pour enquête et c'est à son rapport que j'ai emprunté les renseignements ci-dessus. La CMOPE est alors intervenue en adressant au ministre japonais de l'Education une lettre de protestation, dans laquelle elle se solidarise avec les membres de la JUT.

Les choses en sont là...

G. W.



VAUD**Si vous passez par le Jorat...**

... faites un petit détour par Servion, et entrez dans sa chapelle, édifice long, étroit et bas, qui faisait déjà partie de la paroisse de Mézières en 1453. Au fond du chœur — belle voûte en tuf — un vitrail en ogive de 1 m. 60 sur 70 cm. de large. Jusque-là, rien d'extraordinaire. Mais quand vous saurez que ce vitrail a été entièrement conçu par les élèves de notre collègue Alexandre Gardel, alors vous vous émerveillerez.

Voici l'histoire, telle que nous la conte Gardel :

La chapelle de Servion a été restaurée en 1953. Les travaux ont respecté et mis en valeur la fenêtre ogivale du fond du chœur : on prévoit d'y poser un vitrail. Mais... les fonds sont épuisés... le vitrail attendra.

Le temps passe. A l'école, les expositions annuelles de travaux scolaires et en particulier de peintures libres créent dans le village un courant de sympathie pour les dessins d'enfants. Et lorsque M. Lador, nouveau pasteur à Mézières, propose que ce soient les enfants qui créent le vitrail de la chapelle, l'idée ne soulève pas d'objection.

En classe, dans les leçons d'histoire et d'observation, on entreprend l'étude de l'art du vitrail et de son évolution, depuis les premiers jours percés avec parcimonie dans les murailles des vieilles églises romanes jusqu'aux immenses verrières des hauts monuments gothiques. On se renseigne sur le travail du verrier. On examine des reproductions (Chartres en particulier) ; on observe comment l'art du vitrail a décliné au XVIII^e siècle pour avoir voulu imiter la peinture et abandonner les vieilles recettes de fabrication du moyen âge...

Les élèves créent de nombreux projets, dont les sujets sont d'abord laissés à leur libre choix. Puis, sur proposition de M. Lador, on dirige les travaux sur le thème de la mère et de l'enfant, thème qui semble psychologiquement plus proche des gosses. Ces premiers travaux sont présentés au public lors de l'exposition scolaire du printemps 1957.

Longue pause. On laisse dormir, ou plutôt mûrir. On n'en parle plus jusqu'en hiver 1958. Alors on choisit en classe les six meilleurs projets, et les grands élèves les reproduisent aux dimensions réelles de la fenêtre. Le comité de restauration élargi procède au choix, très difficile. Le collègue Maurice Perrenoud est consulté : on connaît son goût si sûr, et il contribue au choix définitif. Le projet est enfin confié à la maison Chiara, Lausanne, chargée du travail technique.

Et dimanche 31 mai dernier, c'était l'inauguration du vitrail de la chapelle.

Comment une telle réalisation artistique a-t-elle été possible ? Gardel pense que la réussite est due pour une bonne part au fait que l'expression libre sous ses diverses formes avait créé en classe le climat favorable, habitué les enfants à la spontanéité et à l'audace de bon aloi, et les avait libérés de la simple imitation.

Fait divers, direz-vous : combien d'entre nous laissent dans leur village des œuvres valables ? Beaucoup, c'est certain. Mais ce qui est ici remarquable, c'est que le maître s'est effacé derrière ses élèves ; c'est qu'ayant été le moteur, ayant donné sa part généreusement, il a laissé la dernière part à l'enfant, la plus tangible.

Le petit artiste tirera-t-il orgueil de son œuvre ?

Gardel a pris toutes précautions pour qu'il n'en soit rien ; il s'est arrangé pour que la création apparaisse comme une œuvre commune, au profit d'une communauté.

Si vous passez par le Jorat, accordez un instant à la chapelle de Servion : il en vaut la peine. P.B.

† Mme Georges Chevallaz

Alors que nous ne l'avions pas vue depuis une vingtaine d'années, nous l'avons rencontrée il y a quelques mois au bras de son mari, dans une manifestation lausannoise ; l'âge l'avait marquée, bien sûr, mais nous étions loin de nous douter qu'elle s'en irait si tôt. Et l'annonce de son départ est un choc pour nous.

Un choc qui nous reporte au temps de notre Ecole normale, alors que M. Chevallaz y était notre directeur. M. Chevallaz avait en ce temps l'heureuse habitude d'inviter chez lui, tour à tour et régulièrement, chaque classe pour y passer une soirée ; il pouvait ainsi, dans un cadre et une atmosphère presque familiaux, au cours de conversations à bâtons rompus, connaître mieux chacun de ses élèves.

Et, au cours de la soirée, Mme Chevallaz servait le thé. Active et silencieuse, elle passait presque inaperçue ; mais par ses soins tout était prêt, et venait à son heure. Toujours souriante, elle veillait à ce que personne ne manque de rien. Et puis elle s'asseyait un peu en dehors du cercle, un peu dans l'ombre, et ponctuait de quelque rare remarque les propos échangés.

Voilà ce qui nous est resté d'elle : la femme au foyer, la compagne fidèle, qu'on retrouve au soir des journées de labeur.

Pour vous, Monsieur Chevallaz, cette compagne s'en est allée. Mais par ce qu'elle et vous nous avez montré, nous comprenons mieux votre douleur. Et des centaines d'entre nous, aujourd'hui, pensent à elle, pensent à vous, et ces pensées essaient de vous apporter un peu du difficile réconfort. *Le Comité central.*

Projets de vacances

On en entend parler, ces temps-ci, dans les couloirs des collèges, lors des assemblées corporatives ou des réunions de classe.

Qu'il s'agisse de longs voyages ou du choix d'un petit coin tranquille, tous ces projets sont extrêmement toniques et promettent au corps enseignant la recharge indispensable des forces nerveuses et aussi l'information nécessaire à l'enseignement lui-même, l'élargissement de notre horizon dont nos élèves bénéficieront.

Avec une insistance que vous excuserez certainement, **Vacances des Jeunes** profite de ce climat favorable aux gestes généreux pour vous rappeler son action de prévention sociale entreprise en faveur des pré adolescents et des adolescents de nos différentes localités.

La petite somme que vous verserez, avant de partir en vacances, au compte de chèques postaux II 20.986 ne diminuera que très peu votre itinéraire ou le confort de votre séjour.

Tous ces versements réunis permettront peut-être l'achat de la tente-dortoir que nous devons encore nous procurer d'ici au 10 juillet ou des 30 sacs de couchage que nous mettrons à disposition des campeurs.

Nous vous en remercions à l'avance.

Mais **Vacances des Jeunes** vous offre aussi quelque chose. Il reste encore quelques places disponibles dans les camps de cet été dont le centre sera Sapin-Haut sur Saxon.

Camps fixes rayonnants pour pré adolescents (garçons de 13 à 16 ans) du 13 juillet au 1er août et du 10 au 29 août.

Camps itinérants pour adolescents de 16 à 18 ans : du 20 juillet au 1er août et du 3 août au 15 août ; pour adolescentes du 17 août au 29 août.

Si, pour des raisons sanitaires, éducatives ou sociales, l'un de vos élèves a besoin d'un séjour de montagne, veuillez demander un bulletin d'inscription au siège de l'association : 8, rue de Bourg, Lausanne, ou signaler son cas à vos autorités scolaires qui se chargeront de son inscription.

Marthe Magnenat.

Aide-toi...

Sauvetage nautique. Le cours organisé à Morges par notre collègue Roland Vuagniaux (Denges), rencontre un succès encourageant : 40 élèves sont inscrits. Les 21-22 et 27-28 juin, ils apprendront à secourir un noyé dans n'importe quelle condition, grâce au dévouement de moniteurs de natation et de moniteurs-samaritains. Nos collègues riverains s'en iront baigner désormais avec leurs classes, assurés de trouver parmi leurs élèves au moins un « jeune sauveteur » breveté de la CRJ et de la SSS. Un gros souci de moins !

Ce cours de sauvetage nautique intéresse également nos membres SPV des autres districts : les nombreuses demandes de renseignements en sont la preuve. L'organisation de ce cours, pour l'ensemble du canton, sera discutée à la rencontre des représentants CRJ dans les sections SPV, prévue pour le 9 septembre à Lausanne.

Ristourne du mimosa. Merci aux quelque trente collègues qui nous ont remis leur part en faveur de classes moins favorisées. Merci surtout à ceux qui nous ont demandé les fonds nécessaires à une entreprise locale d'aide ou de secours ; ils ont prouvé par là qu'ils ne sont pas seulement des « donneurs de leçons », mais qu'ils savent s'intéresser au sort de leurs élèves et de leur famille. Quelles belles occasions de contacts avec les parents !

Pour vous permettre d'assurer ces contacts bienfaisants en dehors de classe, nous vous prions de remettre vous-mêmes les fonds que vous destinez à telle famille ou à telle organisation locale. Chers collègues, c'est à vous-mêmes que nous remettrons la somme demandée, charge à vous et à vos élèves de trouver la manière de transmettre vos bienfaits aux intéressés, puisqu'aussi bien il s'agit du résultat d'un effort particulier de votre classe !

Echanges avec l'Allemagne. Nos jeunes se préparent à partir. Notre collègue Lugrin (prim. sup. Lausanne) leur a préparé un plan de travail alléchant : lecture, grammaire, vocabulaire le matin, avec l'aide et le contrôle du camarade allemand ; l'après-midi est consacré à la conversation et aux excursions ; un journal sera tenu, en langue allemande, avec l'aide du partenaire ; ce journal fera l'objet d'un concours dès le retour de nos élèves (1er prix = passage en avion Genève-Zurich).

*Croix-Rouge de la Jeunesse SPV.
Rol. Joost, Begnins.*

Vente

La vente en faveur des élèves de la Maison d'éducation de Vennes aura lieu le samedi 27 juin 1959.

Les stands de vente présenteront de forts beaux ob-

jets de cuir, bois, rotin et tissus, susceptibles de séduire par leur originalité et leur bienfacture. Boissons rafraîchissantes, pâtisseries, soupers froids, raclettes, permettront à chacun de se régaler. Des productions musicales et de nombreux divertissements (tir, etc.) créeront la joyeuse ambiance traditionnelle.

Vennes est un joli but de promenade. Si, par malheur, le temps est pluvieux, venez tout de même nombreux samedi 27 juin, car tout est prévu pour vous recevoir.

Théâtre au village

Les Faux-Nez organisent un cours de mise en scène dans tout le pays de Vaud

On se souvient que l'an dernier la commission des Rencontres avait organisé à Crêt Bérard une rencontre sur le thème des problèmes du théâtre au village. Les représentants des services de l'Etat, notamment ceux de l'enseignement, des délégués des fédérations de sociétés de chant, de musique, de théâtre amateur, de jeunesse et des associations sportives avaient à l'unanimité souhaité que soient organisés des cours de cadres à l'intention des metteurs en scène et des responsables de productions théâtrales organisées dans les villages par les sociétés locales. Le projet présenté et soutenu par Charles Apothéloz, directeur des Faux-Nez, avait réuni tous les suffrages.

Ce projet a maintenant été mis au point, le programme des cours établi, l'organisation de l'administration mise sur pied, les budgets étudiés. Bref, les Faux-Nez lancent aujourd'hui sous l'égide du **Théâtre au Village** des cours de mise en scène qui débuteront en septembre prochain.

Organisation décentralisée

Les cours n'auront pas lieu à Lausanne seulement, mais à Rolle, Vevey, Moudon, Echallens et Yverdon.

Chaque cours régional sera dirigé par un moniteur spécialisé, instruit selon des méthodes éprouvées.

Chaque moniteur formera une équipe de travail avec les élèves de sa région, équipe qui constituera une compagnie-type de théâtre groupant ses comédiens, son régisseur, son décorateur, son technicien. Cette compagnie sera limitée à 25 élèves.

Programme en six leçons

Il est prévu que chacune des six équipes se réunira au Centre régional une fois par mois, pendant six mois, un samedi et un dimanche, l'après-midi et le soir.

Le cours ne sera pas théorique mais pratique, tout entier destiné à soutenir et diriger chacun des metteurs en scène dans son travail. L'équipe étudiera toutes les questions relatives à la préparation d'un spectacle (problèmes techniques, artistiques et financiers) jusqu'à sa réalisation définitive et sa présentation au public. Les moniteurs étudieront d'autre part, lors de chaque séance, les problèmes particuliers de chacun des spectacles montés par les élèves dans leur société respective.

Spectacle-pilote

La compagnie-type étudiera tous les problèmes de la mise en scène en les appliquant à la préparation d'un spectacle-pilote, monté au cours des six weekends. Elle le jouera dans tout le canton, dans un circuit organisé par le **Théâtre au Village**.

Les décors et les costumes de ces spectacles-pilote constitueront un magasin de matériel qui sera mis gratuitement à la disposition des sociétés locales.

Consultations

Le « spectacle » **Théâtre au Village** mettra ses moniteurs et collaborateurs gratuitement à la disposition des Municipalités et des sociétés qui auraient besoin de conseils ou de directives pour l'élaboration de projets de salles, de spectacles ou de manifestations.

Conditions d'admission

Le cours est mixte ; il est ouvert sans conditions de formation préalable à ceux et à celles qui s'intéressent à la mise en scène et au montage d'un spectacle de théâtre.

Instituteurs, institutrices, directeurs de société locales, amateurs de théâtre, ce cours vous est ouvert aux conditions suivantes :

Soixante francs, soit 10 fr. par week-end, à verser au **Théâtre au Village** lors de votre inscription ou au plus tard avant l'ouverture du cours.

Inscription : Ecrivez dès maintenant au Théâtre au Village, Faux-Nez, Case Ville 1162, Lausanne.
Tél. 22 31 73. CCP

Séance d'information : Le Théâtre au Village organise une séance d'information le samedi 4 juillet, à 14 h. 30, au Grand Salon du Buffet de la Gare de Lausanne.

Date de l'ouverture du cours : Samedi 5 septembre 1959. Le calendrier des cours sera établi dans chaque région en fonction des activités locales.

NEUCHATEL**Assemblée extraordinaire des délégués
(20 juin 1959)**

Fait extrêmement rare dans les annales de la SPN, une assemblée extraordinaire des délégués a dû être convoquée. La raison ? La célébration du centenaire, l'an prochain, qui sera marquée par quelques manifestations de choix, entre autres la projection d'un film sur ce thème : « Je suis instituteur ». Le devis de cette entreprise exige des engagements d'une telle ampleur que le Comité central ne pouvait à lui seul assumer une responsabilité qui dépassait vraiment ses compétences. C'est donc de l'examen du devis du film et de la discussion d'un contrat à passer entre le cinéaste-artiste M. Brandt et la SPN que la dite assemblée eut à s'occuper.

Les Taillères sur La Brévine furent le lieu choisi pour cette réunion, c'est-à-dire l'endroit rêvé pour donner aux représentants des sections une idée précise du cadre du film, la petite école de ce hameau montagnard étant l'emplacement même où il se déroulera. M. Henry Brandt développa sa pensée. Sa haute conception de l'art qui lui a valu son grand renom, sa façon prenante de faire vibrer ses auditeurs lui assurèrent d'emblée leur adhésion. On sent qu'une très belle œuvre va jaillir de son cerveau fécond et surtout de son âme sensible et de sa perspicacité. Il place l'instituteur devant les problèmes que lui posent l'instruction et l'éducation de ces petits campagnards. Ce sera une vaste fresque du travail scolaire en parallèle avec le labeur du paysan attaché à sa terre. Les quatre saisons seront évoquées et les événements scolaires qui s'y rattachent : entrée en classe des nouveaux élèves, classe-promenade, préparation de la fête de Noël, fin de scolarité. Ce film servira certainement notre cause et contribuera à valoriser la profession. M. Brandt dit avoir un immense plaisir à élaborer ce film et rend hommage aux multiples bonnes volontés qui lui apportent leur aide et leur enthousiasme.

Ce hameau a été choisi parce qu'il est situé dans une région peu connue et que la vétusté de l'école y ajoute un charme pittoresque. On pourra montrer aussi qu'un bon travail peut être fait en dépit des conditions d'inconfort.

Le contrat est lu et approuvé par l'assemblée à la suite d'une brève discussion.

Les ressources financières sont d'assez bon augure et nous décidons d'accorder nous-mêmes une subvention importante. Nous sommes réjouis par la nouvelle que l'Etat nous octroiera un appui substantiel et nous avons lieu d'espérer d'autres apports intéressants. Le

film, grâce surtout à la réputation de son réalisateur, a trouvé la faveur réelle des autorités.

Assurance en responsabilité civile

Après ces débats dirigés excellemment par notre collègue président, M. Roger Hügli, dans l'atmosphère la plus sympathique, nous avions encore à examiner de nouvelles propositions que nous avions sollicitées de « La Neuchâteloise » pour notre assurance en responsabilité civile.

La conception même de la responsabilité a évolué et nous pourrions être appelés à payer des indemnités excessivement fortes selon la personnalité du lésé. Il nous paraît indiscutable d'augmenter sensiblement les prestations pour pouvoir couvrir les risques actuels.

Jusqu'ici, pour

1 fr. 80 de prime annuelle

nous étions couverts jusqu'à concurrence de

50 000 fr. par personne tuée ou blessée ;

150 000 fr. si plusieurs personnes sont atteintes par le même événement ;

10 000 fr. pour dommages matériels ;
selon contrat conclu entre « La Neuchâteloise » et la SPN.

L'assemblée des délégués unanime s'est ralliée à la proposition de « La Neuchâteloise » pour la couverture

d'UN MILLION

moyennant paiement d'une prime annuelle très modique de

TROIS FRANCS DIX (3 fr. 10)

Il y a une telle disproportion entre l'augmentation des prestations et celle de la prime que, sans hésiter, nous demandons à nos membres d'accepter cette minime surprime de 1 fr. 30, sans qu'il soit nécessaire d'attendre une assemblée générale pour le faire. De nombreux exemples de sinistres nous autorisent à cette procédure.

Toutefois, les collègues qui s'opposeraient à ces augmentations sont priés de le faire par écrit au président M. Roger Hügli, case postale 23, Colombier NE, jusqu'au 11 juillet.

Ce délai écoulé, vous serez considérés comme acceptants et vous voudrez bien réserver bon accueil au remboursement que « La Neuchâteloise » vous enverra pour la majoration de la prime.

L'assemblée des délégués a le sentiment que ces propositions si favorables ne peuvent recevoir que votre entière approbation.

Il reste entendu néanmoins que les revendications touchant l'inscription de la RC au statut du CE subsistent.

W. G.

Bienvenue

à Mme Denise Mauley, institutrice auxiliaire à La Chaux-de-Fonds, qui vient d'entrer dans la SPN-VPOD.

W.G.

Erratum

Purisme : pallier est un verbe transitif direct. Nous avions écrit « pallier la pénurie » et non « à la pénurie » (p. 351).

W.G.

Réforme des études

Le groupe de travail chargé de la révision des programmes se préoccupe de la liaison entre les programmes primaires et secondaires. Notre collègue Ch. Ecabert, professeur à l'école secondaire, a attiré notre attention sur la question des compléments d'attribution que nous classons généralement parmi les compléments d'objet indirects. Nous le remercions d'avoir accepté d'expliquer son point de vue à l'intention des lecteurs de l'*« Educateur »*.

Il faut éviter le plus possible qu'à l'école primaire, dans le but louable de la mettre à la portée des élèves, une matière ne soit enseignée d'une manière trop simplifiée. Cela risque d'être pour l'enfant ayant passé en secondaire, une occasion d'erreurs et de confusions ; cela risque aussi de semer par voie de conséquence le doute quant à la valeur de l'enseignement reçu précédemment.

Il semble bien, après cette intervention, qu'il serait préférable de supprimer l'enseignement des compléments indirects en 5e primaire.

M. Jaquet.

En marge de la réforme**Levons un quiproquo**

L'enseignement doit être, d'un bout à l'autre de la scolarité, conçu comme un tout, et le degré secondaire n'est que la suite organique et l'épanouissement du degré primaire. Il ne doit y avoir entre eux aucune solution de continuité, aucune rupture. L'école secondaire doit pouvoir continuer à éléver les murs dont les bases ont été jetées par l'école primaire. C'est là un des points acquis de la réforme en cours, et l'on ne peut que se féliciter de l'unanimité qui inspire les responsables des programmes dans les deux enseignements.

Sur un point particulier de grammaire, il est souhaitable que les vues convergent et que les notions soient identiques : il s'agit dans le domaine de l'analyse, du **complément d'attribution**, dont le programme primaire ignore jusqu'ici l'existence. Il importe de le bien distinguer du complément d'objet indirect, avec lequel on le confond.

Dans une phrase comme : **L'élève présente son cahier au maître**, « au maître » est un complément d'attribution. Outre que cette identification et cette appellation particulière sont très utiles pour le latin et l'allemand, qui dans ce cas emploieront le datif, il est clair que l'on a affaire à une fonction distincte.

Le complément d'objet, suivant la majorité des grammairiens d'aujourd'hui, indique **sur quoi s'exerce l'action**, **à quoi aboutit l'action** exprimée par le verbe. Qu'il soit direct ou indirect, sa définition ne doit pas varier. **Objectum**, de **objicere**, signifie « placé devant ». Le complément d'objet marque **ce qui est devant le verbe**, c'est-à-dire **ce à quoi aboutit l'action**, **ce à quoi elle se termine**. Si le verbe se construit sans préposition, on a un complément d'objet direct. (J'écris **une**

lettre — il regardait **la mer** — entends-tu le **cocoucou** ?) Si le verbe est suivi d'une préposition, on a un complément d'objet indirect. (Je pense **à mes amis** — il se souvint **de ses promesses** — il faut songer **à l'avenir**.)

Dans : **L'enfant écrit à ses parents**, analyser « à ses parents » comme un complément d'objet, fût-il indirect, c'est faire dévier la définition, c'est gauchir, sinon fausser, le sens du mot complément d'**objet** et le rendre équivoque. En définitive, c'est jouer sur les mots et manquer à la vérité, faire une entorse à la probité intellectuelle. Tout enseignant, conscient de ses responsabilités, se gardera de ce jeu dangereux qui, peu à peu, déforme l'esprit de l'élève au lieu de l'entraîner à la rigueur et à la précision.

Il faut donc ranger à part le complément d'attribution et en faire une catégorie spéciale parmi les compléments du verbe, à côté des compléments d'objet (direct et indirect), les compléments circonstanciels et des compléments d'agent.

Notons tout d'abord qu'il ne se rencontre qu'avec un nombre restreint de verbes : ceux qui d'une manière plus ou moins explicite signifient « **donner** ». Il indique justement à **qui l'on donne**, ou, si l'on veut une définition plus élaborée : **le bénéficiaire**, **le destinataire de l'action exprimée par un verbe signifiant « donner** ». Ainsi : prêter, léguer, rendre, remettre, offrir, présenter, tendre, envoyer, écrire, montrer, expliquer, vendre... Le terme même d'attribution le suggère : attribuer c'est donner. Comme on donne généralement à une personne, le complément d'attribution est généralement un nom ou un pronom marquant une personne. Ces verbes peuvent toujours être accompagnés d'un complément d'objet direct, qui parfois est sous-entendu. « **L'enfant écrit à ses parents** », même si l'on n'exprime pas quoi, il est évident qu'il aura écrit un mot, une carte, une lettre, quelques lignes.

Quant au complément d'objet indirect, il accompagne toujours un verbe à régime prépositionnel : penser à, songer à, se souvenir de, parler de, s'entretenir de... Analysons quelques exemples : **On parle de dévaluation** — **te souviens-tu de nos fous rires**? la dévaluation est l'**objet** de la conversation, les fous rires sont l'**objet** du souvenir. Peut-être ces notions sont-elles au-dessus de l'âge mental des élèves primaires, du moins jusqu'en sixième ? Dans ce cas, il vaudrait mieux ne point parler du complément d'objet indirect, et se borner à une perception claire et sûre du complément d'objet direct.

Pour le complément d'attribution, ce serait faciliter le travail de l'élève que de lui enseigner d'abord qu'il répond à la question : **à qui ? posée après un verbe qui signifie « donner** » (et non pas simplement à la question : à qui ?). Ce sera l'habituer à réfléchir et à ne pas s'en remettre à de faciles recettes, à des trucs plus ou moins efficaces, qui, dispensant de l'effort intellectuel, laissent l'esprit croupir dans une douce torpeur et cultiver une paresse néfaste à sa vigueur. Entrainer méthodiquement les élèves à l'effort vers la précision, la probité intellectuelle, la rigueur envers soi-même, c'est la plus haute tâche de ceux qui se passionnent pour l'éducation des hommes de demain. Et la grammaire peut, elle aussi, y contribuer.

C. Ecabert.

JURA BERNOIS**Les crayons à bille seront-ils introduits (officiellement) dans les classes du Jura ?**

Dans un précédent article (*), nous formulions ce truisme : le crayon à bille est utilisé partout, aussi bien dans les ménages que dans le commerce ou l'administration. Seuls certains maîtres croient devoir en interdire l'emploi dans les classes — du moins par les élèves —... car souvent ils ont adopté personnellement le stylo à bille pour la correction des copies — alors que d'autres le tolèrent tout au plus pour les travaux écrits « au brouillon ».

En conclusion, nous pensions que, tôt ou tard, la plume d'acier était condamnée à disparaître et que le stylo à bille détrônerait peu à peu et le porte-plume réservoir, et le crayon. Les statistiques de production des industries spécialisées ont confirmé nos assertions. Certes, le porte-plume réservoir aura toujours sa place sur la table de travail de l'homme qui tient à conférer à ses lettres un cachet personnel ; quant au crayon, il demeurera sans doute irremplaçable pour le dessin. Il n'en reste pas moins que plumes d'acier et encres ont vécu, comme ont vécu plumes d'oie et parchemin.

Premières expériences

Alors que l'emploi du crayon à bille était proscrit dans maintes écoles, un instituteur et deux institutrices de Biel, l'introduisaient à titre expérimental dans leur classe, avec l'assentiment des autorités scolaires. Les résultats furent positifs si l'on en croit le témoignage de nos collègues :

1. L'apprentissage de l'écriture à l'encre ne pose plus de problème particulier. L'enfant est véritablement débarrassé du souci que lui cause l'emploi du porte-plume actuel.

2. Les travaux sont d'emblée plus soignés et naturellement exécutés avec plus de plaisir et de facilité. On ne connaît plus les taches sur les mains, les cahiers, les vêtements, le mobilier ; les accidents de toute sorte ont disparu.

3. L'attention des élèves peut se porter davantage sur l'essentiel des devoirs et des exercices. Ainsi, non seulement la présentation mais la qualité elle-même du travail est améliorée.

4. En utilisant ce nouveau crayon, on réalise un réel gain de temps dans la plupart des leçons. Il est facile à manier et toujours prêt à l'usage.

Une année d'essais

Quelques encourageants qu'aient été les résultats obtenus dans les classes bernoises, la Commission jurassienne des moyens d'enseignement ne pouvait d'emblée inscrire le crayon à bille dans la liste officielle. Aussi demanda-t-elle l'assentiment de la Direction de l'instruction publique pour effectuer de nouveaux essais sur une plus vaste échelle. La requête ayant été approuvée, MM. les inspecteurs désignèrent dans chaque arrondissement du Jura les classes expérimentales : 2 classes à tous les degrés, 1 classe de 1^{re} année, 1 de 2^e année, 1 classe de 1^{re} à 4^e année, 1 classe de 5^e à 9^e année.

Ainsi plus de 500 élèves ont utilisé les crayons à bille fournis gratuitement par une grande maison suisse pendant l'année scolaire 1958-1959.

Résultats de l'enquête

Les observations ont porté sur les points suivants :

a) *Démarrage de la bille* : Celui-ci est en général bon, tant en hiver qu'en été.

b) *Durée moyenne* : Elle est très variable, selon que l'on utilise le crayon à bille dans une classe unique ou dans une autre. Elle dépend évidemment du nombre de travaux écrits et de la dimension de l'écriture. En première année scolaire, un crayon à bille dure presque un an ; dans les autres classes, la durée varie entre 3 et 6 mois.

c) *Action sur le papier* : Dans le 50 % des cas on a noté que la bille marquait le papier en ce sens qu'elle laissait un sillon à travers les pages suivantes. De nombreux collègues signalent un empâtement de l'encre après 2 mois d'utilisation.

d) *Témoignages des enfants* : Le 80 % des enfants sont favorables à ce nouveau moyen d'enseignement. Une classe demande l'emploi du porte-plume réservoir.

e) *Témoignages des maîtres* : Le 80 % des maîtres également se félicitent de l'utilisation du crayon à bille par leurs élèves.

Voici d'ailleurs quelques appréciations :

- Les enfants écrivent mieux et plus rapidement.
- Personnellement opposé à l'emploi du crayon à bille, mais je reconnaît qu'il apporte une simplification.
- Les travaux sont plus soignés, mais il faut veiller à la formation des lettres.
- L'encre est trop pâle ; elle tache.
- On ne peut raturer : l'élève doit travailler sans fautes.

f) *Propositions et suggestions* : Le corps enseignant demande un crayon à bille solide, une cartouche interchangeable, transparente, une encre de qualité améliorée, un capuchon en caoutchouc et, on s'en doute, un prix d'achat avantageux.

Il résulte de l'enquête que le degré inférieur de l'école primaire est spécialement intéressé par le crayon à bille. On constate d'autre part que les travaux écrits à la plume d'acier ne peuvent plus être exigés à domicile, la bouteille d'encre ayant disparu des ménages. Excuse fallacieuse en apparence, et pourtant plausible.

En attendant l'autorisation...

Au vu de cette investigation, menée avec un sérieux digne d'éloges, la commission des moyens d'enseignement a signalé les imperfections d'ordre technique au fabricant et formulé les recommandations utiles à la Direction de l'instruction publique. Elle estime que l'utilisation du stylo à bille peut être autorisée dans les classes. Toutefois, il lui apparaît indispensable que la Direction de l'instruction publique donne les directives nécessaires pour que, notamment, l'achat des crayons à bille puisse être inscrit dans les commandes de matériel scolaire et non laissé au choix (et à la charge) des élèves.

Les techniques modernes entrent dans nos classes : radio, cinéma, projection, disques, magnétophone et, demain, télévision. Hésiterons-nous encore longtemps entre la plume d'acier et le stylo à bille ?

Pierre Henry

(*) Voir l'*« Ecole bernoise »* du 10 mai 1958.

DIVERS**Colonie de vacances**

L'Association suisse en faveur des enfants infirmes moteurs cérébraux cherche pour son camp de vacances à Crêt-Bérard, du 9 au 22 juillet, trois ou quatre jeunes éducateurs. S'adresser à M. R. de Büren, 12, av. de la Gare, Lausanne.

Aide familiale

Jeune Zuricoise de 16 ans aiderait au pair dans famille avec enfants du 13 juillet au 15 août.
Offres à André Pulfer, Corseaux.

Echange d'appartements

Collègue glaronnais (Niederurnen), échangerait son appartement (4 pièces, confort), pour la période du 20 juillet au 18 août.

Offres à André Pulfer, Corseaux (Vd).

Concours OFEL

Comme l'an dernier, l'Office d'électricité de la Suisse romande, l'OFEL, organise un concours à l'intention des jeunes, élèves des classes primaires, secondaires, professionnelles et des apprentis. Il s'agit pour les concurrents de résoudre une vingtaine de problèmes de la « Fée Electricité » et de rédiger un travail personnel sur « l'histoire de l'éclairage électrique ».

Tous les maîtres de la Suisse romande vont recevoir la documentation nécessaire, à l'intention de leurs élèves, à qui ils voudront bien la remettre. Leur collaboration est donc indispensable et par avance les organisateurs du concours les en remercient.

Les concurrents seront classés en trois catégories : élèves primaires — élèves primaires supérieurs et secondaires — élèves de classes professionnelles et apprentis.

Les inscriptions doivent être adressées dès maintenant jusqu'au 10 septembre à OFEL, qui, en retour, fournira tous les renseignements. Les travaux devront être envoyés à OFEL (Grand-Pont 2, Lausanne), jusqu'au 31 octobre.

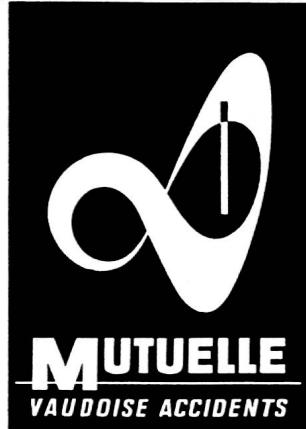
Les auteurs des meilleurs travaux seront convoqués à Lausanne au début de décembre pour un examen final de classement. Et les lauréats seront récompensés par un voyage en avion ou de magnifiques prix. L'an dernier, les 10 vainqueurs s'en allèrent en avion à Bruxelles, à Zurich, ou firent une belle excursion en Valais...

Le Jury comprend des représentants des membres de l'OFEL (producteurs d'électricité et services industriels), des cantons romands, plus 3 pédagogues, M. Stucky, professeur à l'Ecole normale de Lausanne, M. Hermann Rochat, maître primaire supérieur à Chexbres et M. Ray, inspecteur scolaire. Il est présidé par M. Gaberell, directeur de l'OFEL.

Précisons enfin que les autorités scolaires des cantons romands ont bien voulu donner l'autorisation nécessaire.

Nous voulons espérer que de nombreux jeunes prendront part à ce concours, comme ce fut le cas l'an dernier.

M. Ray.



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents**BIBLIOGRAPHIE****VISAGES DE L'ISLAM¹**

En un temps où les problèmes d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont au premier rang de l'actualité mondiale, la lecture d'un livre comme celui de Haïdar Bammate est d'un grand intérêt pour nous aider à pénétrer au cœur de la civilisation musulmane. « Visage de l'Islam » est une vue d'ensemble, à la fois vaste et profonde, où sont représentés tous les aspects du monde islamique : la doctrine, l'expansion, la civilisation, les sciences, les lettres y compris la littérature turque et la poésie persane ; tout cela est exposé d'une manière précise et fort riche. De ce panorama se dégage l'immense rayonnement d'une civilisation qui a longtemps été pour l'Europe — on l'oublie ou on l'ignore parfois — une source d'inspiration, une cause d'enrichissement intellectuel, scientifique, artistique ; et cette civilisation, en dépit de certaines apparences, conserve avec la nôtre une profonde parenté spirituelle. Ce livre nous intéresse encore à un autre titre : il nous aide à comprendre les mouvements qui se dessinent dans le monde musulman d'aujourd'hui, à en discerner les aspects positifs et créateurs, à envisager le rôle important que l'Islam est appelé, comme il semble, à jouer dans l'évolution du monde moderne. Pour toutes ces raisons qui en font un ouvrage de première importance, le beau livre de H. Bammate mérite d'être lu.

R. L.

¹ Visages de l'Islam, par Haïdar Bammate, 2e édition entièrement revue et augmentée, un vol. broché, 16 × 21 cm., de 432 pages, sous couverture illustrée en couleur. Payot, Lausanne. Fr. 16.—.

Partie pédagogique

POUR UN PLAN D'ÉTUDES DE SCIENCES ADAPTÉ A LA CLASSE A DEGRÉS MULTIPLES

« Nous pouvons tous dans notre travail, quel qu'il soit, faire de la recherche en observant ce qui se passe autour de nous de manière critique. Si quelque chose arrive qui sorte de l'ordinaire, nous devons y penser et chercher ce qu'elle signifie.

Il est hors de doute que l'avenir de l'humanité dépend grandement de la liberté laissée au chercheur.

Tous les enfants ne peuvent pas devenir des chercheurs, mais si l'on développe, surtout dans l'enfance, leurs facultés d'observation, beaucoup peuvent atteindre à cette noble dignité. »

Sir Alexander Fleming.

(Discours d'avril 1951 à Karachi.)

Ces paroles de l'homme qui a découvert qu'une moisiure insolite pouvait sauver des millions de vies en tuant des milliards de microbes démontrent l'importance d'un bon enseignement des sciences.

Critique du plan d'études actuel

Il commence par énoncer d'excellents principes dans son préambule : « ... place importante des sciences dans le programme primaire... toujours concret... examen approfondi et répété... effort suivi... dans le milieu naturel... profiter du hasard des rencontres... programme adapté aux conditions... en groupant le plus possible son enseignement autour d'une idée centrale ».

Remarquons que ces principes correspondent presque mot pour mot à la pensée de Fleming. On ne saurait mieux définir l'enseignement des sciences.

Mais le plan d'études reste prudemment muet sur l'application de ces principes aux classes à 2 et 3 degrés et aucun n'y sera réalisé puisqu'on oblige le maître à traiter de front 2 ou 3 programmes de sciences sans rapport possible entre eux. Je n'en veux pour preuve que le modèle de programme mensuel pour classe à 3 degrés :

Novembre — Leçons de choses et sciences naturelles

- I. La laiterie : le lait, le beurre, le fromage, la crème. — Les ustensiles, le laitier.
- II. L'atelier du menuisier, du charpentier ; les outils, le bois.
- III. Le corps humain : Les parties du corps, le squelette et la musculature (p. 207 à 219).

Partons de là et appliquons un seul des principes ; enseignement concret. Dans les 8 petites heures de sciences de novembre : visite répétée, examen approfondi, dans le milieu naturel, de la laiterie et de la menuiserie en laissant les grands en classe pour étudier le corps humain ?

Qu'on nous montre ce maître hexamane et tricéphale qui peut ENSEIGNER les sciences en divisant son effort de pensée et de préparation par 2 ou 3 sans voir le rendement se réduire à zéro. D'où insatisfaction, dégoût du maître et des élèves, qui explique peut-être la claustrophobie dont souffre une partie du magnifique matériel expérimental distribué dans le canton grâce au dévouement gratuit de quelques collègues-chercheurs disciples de Fleming sans le savoir.

Le maître de classe à degrés multiples doit user sa pensée et son temps à organiser le travail au lieu de méditer et de préparer jusqu'au fond la leçon du jour. C'est peut-être irrémédiable en calcul par exemple,

mais en sciences il faut y mettre fin. Préparer l'observation demande du temps : documentation, recherche, exercice préalable de dextérité, montage d'appareil, préparation du tableau noir, mise en ordre et en état du matériel. La collaboration des élèves est éducative et nécessaire, certes, mais elle ne fait pas gagner du temps, au contraire. Alors, 3 programmes, 2 fois 3 préparations hebdomadaires, c'est impossible.

Autre objection : si l'observation d'un degré est intéressante, les autres ne peuvent s'empêcher de regarder et ne font pas ou font mal le dessin bouche-trou qu'on leur a imposé dans leur propre programme. Qui aurait le cœur de brûler un ressort d'acier dans l'oxygène en condamnant les petits à rester à leur place ? Ou alors, si la leçon n'attire pas tout le monde, elle ne vaut rien ; autant ne pas la faire.

Résolution**de la Conférence officielle de Payerne****Plan d'études**

La Conférence demande que le Plan d'études tienne compte des conditions particulières d'enseignement dans les classes à 2 et 3 degrés et prévoie pour elles des variantes dans la répartition des branches suivantes : sciences, solfège, histoire, géographie.

Programme de sciences

A part la répartition actuelle des leçons de sciences qui convient seulement aux classes d'un degré ou d'une année, le Plan d'études doit regrouper ces mêmes leçons en un programme unique roulant sur 5 ou 6 ans. Ce programme permettrait au maître de la classe à degrés multiples de grouper le plus souvent possible tous ses élèves autour d'une même expérience ou d'un même objet, en ne modifiant pour chaque degré que la deuxième partie de la leçon :

Simple dessin commenté au degré inf.

Dessin, résumé et mémorisation au degré moy.

Etude approfondie, généralisation et mémorisation au degré sup.

Cette répartition spéciale se justifie de plusieurs façons.

D'abord elle existe déjà, bien cachée dans les arcanes du Plan d'études. Si on observe ce Plan d'une manière « approfondie et répétée, avec un effort suivi et en profitant du hasard des rencontres », on saperçoit par exemple que la taupe vit dans « les champs » de deuxième année, dans « la prairie » de 3e et dans « les vertébrés » de 7e (les insectivores), et que le campagnol, qui cause à l'agriculteur les mêmes ennuis à tel point que les noms se confondent, vit aussi dans « les champs » de 2e et dans « les vertébrés » de 7e, mais change d'année au degré moyen pour s'appeler la souris dans « le champ » de 4e année.

Les applications de l'électricité de 7e année se rencontrent dans « l'usine » de 5e, « l'atelier » de 4e, « la verrerie » de 3e, « la gare » de 2e et le « collège » de première année.

Le programme complet du degré moyen et presque tout celui du degré inférieur sont développés dans les manuels réservés au degré supérieur.

Ensuite, il est urgent que le jeune maître des classes à 2 et 3 degrés dispose de cette répartition. Il ne doit pas être obligé d'attendre et de faire attendre ses élèves plusieurs années pour trouver le cycle d'obser-

vations scientifiques le plus avantageux pour sa classe alors que les maîtres chevronnés doivent l'avoir trouvé depuis longtemps et qu'il suffirait de l'imprimer.

Etablissement de ce programme

Introduction

Afin d'avoir un critère pour choisir les leçons, il faut savoir comment elles seront conduites dans la classe à 2 ou 3 degrés. Ensuite, en se basant sur ce critère, il faut fixer le nombre d'années de la rotation, délimiter la matière et l'ordonner selon un plan simple.

Choix des leçons

Quelles leçons peut-on donner à toute notre classe ?
— Toutes les leçons du programme primaire ou presque.

Cette affirmation peut choquer, mais nous la formulons après mûre réflexion. En effet, on peut toujours mettre l'étude d'un être, d'une chose ou d'un phénomène au niveau des petits sans altérer ce qui paraît être la vérité scientifique ; et inversement, on peut toujours, en partant d'une observation simple, pousser l'expérience et la discussion jusqu'à des conclusions au niveau des grands.

Conduite de la leçon

a) Le moment des choses :

Toute la classe examine l'être, l'objet ou le phénomène ; elle énonce clairement ce qu'elle perçoit.

b) Le moment des idées :

D'abord, toute la classe discute, sous la conduite du maître, de ce qu'elle a vu. Dès que les petits ont compris ce qui est à leur portée, dès que la discussion fait mine de dépasser leur entendement, ils se mettent à relever dans leur cahier le dessin commenté qui illustre la leçon.

Mais les grands cherchent le pourquoi et le comment, font entrer l'être ou l'objet dans une classification, rattachent le phénomène à un autre, découvrent une loi, posent des questions, étudient la leçon du manuel avant de mettre une conclusion dans leur cahier.

La simplification profite non seulement aux petits mais aussi aux peu doués de toute la classe ; et la recherche poussée profite non seulement aux grands, mais aussi aux esprits déjà vifs de certains petits ; de sorte que l'enseignement des sciences ainsi présenté favorise le travail de toute la classe aussi bien que le progrès individuel. C'est aussi une profonde satisfaction pour le maître qui peut enfin donner sa mesure d'**enseignant** plutôt que d'**organisateur**.

Au lieu de faire courir ses jambes et son imagination pour préparer les 3 objets de ses 3 leçons simultanées et organiser le travail de manière à ne laisser aucun élève inoccupé, le maître va **penser** sa leçon, se documenter sur **un** objet, centre d'intérêt pour lui et ses élèves, mûrir le sujet jusqu'au moment où il verra clairement : la notion simple et imagée pour les petits, l'observation plus minutieuse pour les moyens, la conclusion plus poussée et plus technique des grands.

A titre d'exemple, voici deux esquisses de leçons.

LE MARTEAU (esquisse de leçon pour 3 degrés)
(Leçon pour petits qui profitera aux grands)

Observations

1. Le manche en bois dur, la tête polie par l'usage à certains endroits, le coin qui bloque la tête sur le manche.
2. Les marteaux des divers métiers : justifier leur forme par l'emploi ; exemple : le tapissier emploie

un marteau léger, pour planter de petits clous, et à tête longue et fine, pour atteindre les recoins sans détériorer les tissus.

3. Dans un atelier, le marteau-pilon en action ; ou, au bord d'un lac, une sonnette enfonçant des pilotis.

Expériences

4. Enfoncer un clou : recherche intuitive de la manière de tenir le marteau, de la meilleure direction du coup ;
5. Peser et mesurer le marteau.
6. Chez le forgeron : forger un tisonnier pour le fourneau de la classe.
7. Essayer son réflexe rotulien avec le marteau à tête de caoutchouc du médecin (règle - élastique - gomme).
8. Déballer une caisse au marteau de déballeur.
9. Au moyen d'un poids connu qu'on laisse tomber d'une hauteur progressive mesurée chaque fois, mesurer le travail nécessaire pour casser une noisette. (Exemple : la noisette s'écrase sous le poids de 100 g. tombant de 1 m. Nous aurons :
 $0,1 \text{ kg.} \times 1 \text{ m.} = 0,1 \text{ kg/m.)}$

Cahier des petits

Dessin du marteau avec les mots : manche, tête, coin.

Exercice : dessine le marteau du maçon, du carrossier.

Cahier des moyens

Dessin des petits.

Dessin brièvement commenté de quelques marteaux (obs. 2).

Recherche : Où emploie-t-on aussi un coin de bâlage ?

A quoi peut encore servir un coin ?

Cahier des grands

Récit de l'exp. 9 ; puis ce petit raisonnement : En levant ce poids de 100 g. à 1 m. de haut, je fournis un travail de hissage de 0,1 kg/m. Ce poids levé est une réserve d'**énergie**. En tombant, le poids me rend mon travail de hissage sous la forme de 0,1 kg/m. de travail de déformation (rupture de la coquille de la noisette).

Le marteau-pilon travaille de la même façon. C'est une lourde masse de quelques quintaux à plusieurs tonnes, levée par une machine à vapeur, et qui forge et déforme de puissantes pièces d'acier.

Recherche : Qui emploie un maillet de bois ? Pour quel travail ? Avantage de cette matière ?

Le tailleur de pierre emploie souvent un marteau de fer qui pourtant se déforme peu à peu sur le burin d'acier. Essaie d'expliquer.

Problème : Quelle quantité de travail fournit à chaque coup un marteau-pilon de 4 tonnes dont la course mesure 2 m. 50 (en kg/m.) ?

Problème (pour avancés) : Avec quelle force résiste le pilotis que des ouvriers enfoncent avec une sonnette de 50 kg. levée à 3 m., s'il descend de 1 cm. par coup ?

ELECTRICITÉ : LA RÉSISTANCE (esquisse de leçon pour 3 degrés)

(Leçon pour grands qui profitera aux petits)

Connaissances préalables :

1. Le courant de la pile allume la petite ampoule.
2. Le courant, c'est des électrons en promenade.
3. Les électrons de la pile ont assez de force pour piquer ma langue.

Observation

Expérience de la résistance variable d'une mine de crayon dans le circuit d'une pile et d'une ampoule.

Constatation

Quand le courant doit parcourir un plus long chemin dans la mine, la lumière est plus faible.

Explication du maître :

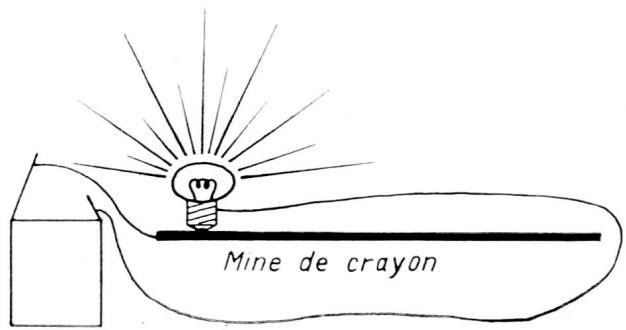
« Vous, le dimanche, si vous faites juste un petit tour au village, vous n'êtes pas fatigués. Mais si vous allez faire une grande marche à travers bois vous revenez bien fatigués, en traînant les pieds sur ce long chemin.

Les électrons, c'est comme les petits enfants, la mine, c'est comme un long chemin ; ça les fatigue les électrons de traverser toute cette mine et quand ils arrivent au bout, ils ont moins de force pour faire briller la lampe. »

Cahier des petits

Dessins Nos 1, 2 et 3.

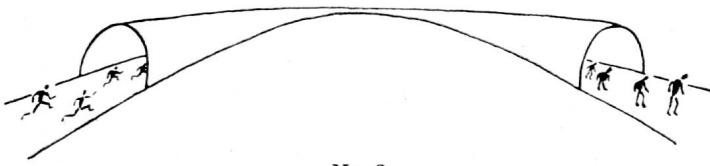
Commentaire : La mine de crayon résiste au passage des électrons. Le courant électrique s'affaiblit dans un long fil.



No. 1.



No. 2.



No. 3.

Le courant perd sa force dans un long fil.

Connaissances préalables

La matière est formée d'atomes. (Gamow : photo d'atomes).

Les électrons peuvent circuler entre les atomes d'un métal (voir Gamow : « Un, deux, trois... l'infini »).

Observation

1. Montage de la résistance en nichrome en circuit avec deux piles en série. Le fil rougit quand le courant passe. (Guide expérimental, p. 85.)
2. Frotter vivement les mains l'une contre l'autre ou sur la table. Ça chauffe.

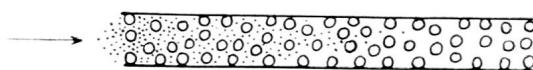
Explication du maître

En passant dans le fil, les électrons perdent leur force en frottant contre les atomes qui s'échauffent. Le fil peut devenir rouge comme dans le radiateur ou blanc éblouissant comme dans une ampoule.

(Remarque : Cette explication est quelque peu simpliste, mais scientifiquement valable. L'effet Joule devrait s'expliquer — aux grands peut-être — par la déperdition d'énergie des électrons rapides du courant qui entrent en collision avec des électrons libres du fil conducteur [voir Gamow, cité plus haut, p. 185].)

Cahier des moyens

Mêmes dessins que les petits plus le dessin No 4 et la conclusion : En passant dans le fil, les électrons perdent de la force qui se transforme en chaleur.



No. 4.

Les atomes du fil freinent la marche des électrons.

Matériel

1 m. de fil de fer de 0,1 mm. de Ø.

15 m. de fil de fer de 0,1 mm. de Ø.

1 m. de fil de nichrome de 0,1 mm. de Ø.

Observation

Monter en circuit une pile, une ampoule et chacun de ces fils à tour de rôle.

Constatation

Le fil de nichrome résiste plus que le fil de fer de même longueur et de même section.

15 m. de fil de fer résistent plus que 1 m. du même fil.

15 m. de fil de fer fin résistent plus que 15 m. de fil de fer épais.

Cahier des grands

Conclusion générale sur la résistance (Manuel Ray, p. 112).

La résistance d'un conducteur dépend :

- a) de sa nature. L'argent, le cuivre, l'aluminium conduisent bien le courant alors que le nichrome et le ferro-nickel offrent une assez forte résistance.
- b) de sa section. Plus un fil est fin, plus sa résistance augmente.
- c) de sa longueur. La résistance augmente avec la longueur.

N.B. Les petits et les moyens assistent à toutes les expériences ou bien ils peuvent aller travailler dans leur cahier dès que, visiblement, ils ne sont plus intéressés.

PREMIÈRE DÉTERMINATION

**A PARTIR DE L'ACTUEL PLAN D'ÉTUDES,
DE LA MATIÈRE POUVANT FAIRE L'OBJET
DU PROGRAMME ADAPTÉ A LA CLASSE
A DEGRÉS MULTIPLES**

Liste des leçons à réserver aux petits

(Ces leçons d'observation rapide de la chose ou de l'image servent uniquement à enrichir le vocabulaire et l'élocution des petits. C'est plus du français que des sciences.)

Dans l'ordre du plan actuel : la porte, le pupitre, la table, le couvert, quelques meubles, objets ménagers,

outils du jardin, la clôture, noms de choses et d'animaux, notre rue, le trottoir, la pâtisserie, la vitrine.

Toutes les autres leçons au deg. inf. peuvent être présentées à toute la classe.

Toutes les leçons prévues pour le deg. moy. peuvent être adaptées à toute la classe, et sont d'ailleurs développées dans les deux manuels du deg. sup.

Toutes les leçons prévues au deg. sup. peuvent être adaptées à toute la classe sauf les généralisations et les mathématiques.

Liste des leçons à réservier aux grands

(Ces leçons et parties de leçons doivent être réservées aux grands élèves doués, ayant un niveau primaire-supérieur, mais qui n'y sont pas entrés pour diverses raisons.)

Dans l'ordre des manuels Ray :

a) les leçons et parties mathématiques : définition et calculs de densité et poids spécifique, définition et calculs du principe d'Archimède, formules et calculs des leviers; calculs de forces, travail, puissance, pression et chaleur ; géométrie optique ; loi des aimants, loi des lignes de forces, courant triphasé, lois de la résistance, mesures électriques ; symboles et formules de chimie ;

b) classification et nomenclature botanique et zoologique ;

c) nomenclature détaillée du corps humain ;

d) les études et exercices basés sur des données statistiques contenant des grands nombres.

N. B. 1. Ces deux listes sont un premier essai qui n'a rien d'absolu ou de définitif.

2. Deux leçons seulement des manuels Ray seront réservées **en entier** aux grands élèves doués : idée et tableau des classifications (p. 60 et 113/I), les mesures électriques (p. 114/II).

3. Chaque leçon de physique, de chimie ou de biologie contient une ou deux notions d'observation simple, découlant du simple bon sens et dont les petits feront leur profit, aiguisant déjà leurs sens perceptifs et leur raisonnement, enrichissant aussi leur sens encore frais du merveilleux.

RENCONTRE D'ÉTÉ DU « GROMA »

Sous les auspices du Département de l'instruction publique de la République et Canton de Neuchâtel, le « Groupe Scolaire Romand du Magnétophone » organise sa rencontre bisannuelle les 29 et 30 août à Neuchâtel.

En voici le programme approximatif (avec réserve de changements éventuels) :

Samedi, 29 août 1959 :

- | | |
|----------|--|
| 9 h. | Ouverture. |
| 9 h. 30 | Séance administrative du « GROMA »,
Rapport du président,
Procès-verbal de l'assemblée d'Yverdon,
Rapport de caisse,
Rapport de la Ténidiothèque,
Discussion et adoption des statuts. |
| 12 h. 30 | Déjeuner en commun ou à volonté. |
| 14 h. 30 | Séance de relevée,
Audition d'enregistrements scolaires réalisés par les membres du « GROMA »,
Discussion et critique des enregistrements. |
| 19 h. 30 | Dîner et soirée en commun ou à volonté. |

PROGRAMME SCHÉMATIQUE DE SCIENCES POUR CLASSE A DEGRÉS MULTIPLES

Répartition sur 5 ans pour rotation de sorte que, dans la classe à 3 degrés, les élèves reviennent en détail en 6e, 7e et 8e années ce qu'ils ont pressenti en 1re, 2e et 3e années.

A discuter : faut-il prévoir la rotation sur 5 ou 6 ans ? En été, sciences naturelles et conclusion du semestre par une association naturelle.

En hiver, physique et chimie, et application des sciences dans l'industrie et l'artisanat.

ÉTÉ

Année

1. **Botanique** : biologie et familles des phanérogames. Champs et prairies.
2. **Bot.** : les cryptogames. Forêt, verger.
3. **Zool.** : les vertébrés. La montagne, le pâturage.
4. **Zool.** : les invertébrés. Le marais, l'étang.
5. **L'homme** : anatomie et physiologie. (Le ruisseau, le lac, la rivière.)

HIVER

1. **Physique et chimie** : les 3 éléments. L'air, l'eau, la chaleur.
2. **Chimie** : les matières que nous employons : métaux, pétrole, soufre, chaux, sel, verre, plastiques, etc.
3. **Physique** : mécanique, dynamique, acoustique.
4. **Physique** : optique, électricité, l'atome.
5. **Chimie organique** : alimentation, hygiène, bactéries, analyses, microscopie.

Il reste à glisser dans chaque année l'une des branches suivantes qui donnera lieu à une série de brèves

observations échelonnées dans l'an :

cosmographie, météorologie, géographie physique, géographie et histoire locales, connaissances pratiques (poste, gare, banque, circulation).

Là aussi, il y en a pour tous les âges.

Pour conclure

En ce temps où le paysan le plus modeste est en contact quotidien avec les applications de la technique ou de la biologie, dans ce pays où le besoin de chercheurs et de techniciens exige un enseignement efficace des sciences jusque dans les villages les plus reculés, peut-être ce projet pourra-t-il servir de base à une discussion utile.

Jacques Blanc

Dimanche, 30 août 1959 :

- | | |
|----------|---|
| 9 h. | Reprise : audition et discussion.
Etablissement d'un programme de réalisation d'enregistrements scolaires.
Discussion des méthodes. |
| 12 h. 30 | Déjeuner en commun ou à volonté. |
| 14 h. 30 | Visite facultative du Musée d'Art et d'Histoire, en particulier des automates. |

Outre les membres du « GROMA », sont cordialement invités tous les pédagogues de l'enseignement primaire et secondaire que la question pourrait intéresser.

Pour tout renseignement complémentaire, on peut s'adresser aux personnes responsables suivantes : Jean Borel, professeur, avenue de la Gare 4, à Neuchâtel, et Yves Menthonnex, instituteur primaire supérieur, chemin de Mornex 11, à Lausanne. Fiches d'adhésion au « GROMA » ou d'inscription à la rencontre à disposition, sur demande.

*Au nom du Comité du « GROMA » :
Le président, Jean Borel.*

Nous cherchons familles d'instituteurs qui peuvent accueillir pendant les vacances d'été un jeune homme ou une jeune fille de 15 à 17 ans comme

pensionnaire

(évent. demi-pensionnaire) pour la durée de 4 à 5 semaines dès le 14 juillet. Familles protestantes, pouvant offrir vie de famille et bonne occasion de se perfectionner en français sont priées d'écrire (avec prix) à l'**Office de placement de l'Eglise nationale, Alfred-Escherstr. 56, Zurich 2.**

Magasin et bureau Beau-Séjour

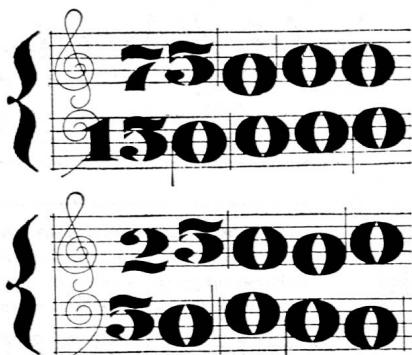


Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

la double chance!

achetez deux billets jumelés
si votre numéro sort
vous gagnerez deux lots

le 4 juillet



et ainsi de suite

loterie romande



AUTO-ÉCOLE
A. B. C.
DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.



HENNIEZ
LITHINÉE
L'eau de table par excellence

Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1



Modeler...
c'est si simple,
si peu coûteux !

Un peu de glaise,
des spatules de bois
et quelques instructions — il n'en faut pas plus !
Toute autre occupation ne saurait développer à ce point les facultés créatrices et

l'imagination de vos élèves. Le modelage apprend aussi aux enfants l'art d'observer plus exactement. La simplicité du modelage est clairement décrite dans le traité remanié de A. Schneider, instituteur, « Le modelage » (fr. 1.40) et dans notre petite brochure « Essayez donc ! » (contre remise de 90 cts en timbres-poste).



Très malléable, l'argile BODMER ne s'effrite jamais, se modèle parfaitement, peut être peinte et cuite au four. Sur demande, nous vous enverrons volontiers prospectus et échantillon. Pour conserver l'argile fraîche, nous vous recommandons notre bahut spécial livrable au prix de fr. 90.—

E. BODMER & Cie, Fabrique d'argile à modeler, Zurich 45

TÖPFERSTR. 20 TÉL. (051) 33 06 55